



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chefs d'entreprise

Question écrite n° 51459

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le Premier ministre sur la composition du comité sur les rémunérations patronales. « Sept sages » ont été désignés, mardi 19 mai par le MEDEF et l'Association française des entreprises privées (AFEP) pour veiller à la modération des rémunérations de patrons de sociétés en difficulté. De nombreux doutes s'élèvent quant à la capacité de cette organisation à imposer plus de transparence et plus de décence lors de l'attribution de salaires, de *stock-options*, de bonus ou d'indemnités de départ aux dirigeants d'entreprises. La légitimité des sages, tous proches du patronat, est sujette à caution. La présidente du cabinet de conseil en gouvernance Inverstorsight s'interroge : « Tous sont impliqués dans l'entreprise. N'y a-t-il pas risque de conflits d'intérêts ? ». Cette dernière souligne également sa surprise quant « aux moyens et ambitions dévolus à ce comité ». Le comité émettra un avis ou une recommandation auprès d'une direction d'entreprise. Et en cas de non-respect du code de bonne conduite de l'AFEP-MEDEF, il n'aura aucun pouvoir de sanction. « Il y a déjà de multiples instances de notations de recommandations, en voici une de plus ! ». La présidente du mouvement patronal Ethic regrette que ce comité éthique ait « refusé de pouvoir s'autosaisir », son avis devant être sollicité par un conseil d'administration, un comité de rémunération ou par l'assemblée générale. Il lui demande donc de mettre en place des mesures concrètes afin d'imposer réellement plus de transparence et plus de décence lors de l'attribution de salaires, de *stock-options*, de bonus ou d'indemnités de départ aux dirigeants d'entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51459

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2009, page 5468

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)